

teurs qui devront dépouiller les scrutins. Il est ensuite procédé à trois scrutins pour la nomination du président, pour la nomination de quatre vice-présidents, et pour celle de six secrétaires.

M. Benoist-d'Azy donne connaissance du résultat du scrutin pour l'élection du président :

Nombres de votants..... 476
M. Jules Grévy a obtenu... 457

M. Benoist-d'Azy donne avis que le nombre des votants pour les vice-présidents est insuffisant. Il est, en effet, de 326 seulement.

Plusieurs voix. — C'est honteux ! le scrutin nominal ! A demain !

M. Benoist-d'Azy. — Le même fait se reproduira demain, il vaut mieux recommencer tout de suite.

(M. de Chasseloup-Laubat gravit rapidement l'escalier qui conduit au siège du président.)

La suite de la discussion de la loi du recrutement est remise à demain. (L'appel nominal !)

Je mets aux voix l'appel nominal.

Voix. — C'est impossible; le vote est commencé.

L'appel nominal a lieu.

M. Benoist-d'Azy informe les retardataires qu'ils peuvent encore réclamer le scrutin.

L'Assemblée fixe à samedi la nomination dans les bureaux de la commission qui sera chargée d'étudier les conseils d'Etat.

Elle ne fixe pas à demain l'interpellation de M. du Temple sur certaines pétitions.

Voici le résultat du scrutin pour l'élection des secrétaires :

Votants..... 477
MM. Rives..... 433

Costa de Beauregard..... 411
De Rémusat..... 389

De Jardins..... 287
De Barante..... 281

De Meaux..... 254
La séance est levée à 6 heures moins 20 minutes.

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

Les électeurs inscrits qui, par suite de changement de domicile ou pour toute autre cause, n'auraient point reçu leur carte, sont invités à se présenter au secrétariat de la mairie pour la réclamer, les 7 et 8 juin courant, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, et le 9 du même mois, de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Le Maire de la commune de Roubaix prévient les Contribuables que le rôle sur les abonnés des Cercles, Sociétés et Lieux de réunion pour le quatrième Trimestre de 1871, revêtu des formalités prescrites, est entre les mains du percepteur, et que chacun d'eux doit acquitter la somme pour laquelle il est imposé, dans les délais fixés par la loi, sous peine d'y être contraint par les voies de droit. A Roubaix, le 2 juin 1872.

Le Maire,

J. DEREGNAUCOURT.

Les contribuables ne doivent pas oublier que c'est à partir du jour de la publication du rôle, que court le délai de trois mois, pendant lesquels ils peuvent adresser leurs réclamations à Monsieur le Préfet.

On lit dans le Propagateur :

On se rappelle les transports de certaines indignation du Phare de Dunkerque, du Progrès et de l'Echo de Lille, qui prétendaient que M. Bergerot, invité à une réunion des maires du canton de Bergues, avait négligé de s'y rendre.

Nous avons publié avant-hier une lettre de M. Bergerot, déclarant qu'il n'avait pas été invité à cette réunion.

M. le maire de Zegerscappel n'avait pas été non plus invité. On a lu sa lettre.

Le dernier mot de cet incident, c'est comme toujours, « manœuvre électorale. » Les radicaux, on le sait, n'ont pas de scrupule sur le choix des moyens.

Nous trouvons aujourd'hui, dans le *Messager du Nord*, les lettres suivantes que nous nous empressons de publier; elles ne peuvent manquer d'avoir leur utilité — comme le dit le journal — dans l'enquête que M. le préfet a prescrite sur la déplorable manœuvre de Bergues :

« A Monsieur le rédacteur du *Messager du Nord*, à Dunkerque.

« Monsieur le rédacteur,

« J'ai appris avec étonnement qu'une réunion des maires du canton a eu lieu à Bergues le 27 mai, et je demande pour quel motif on n'a pas daigné m'y inviter ?

« Je regrette d'autant plus cet oubli que, dans l'intérêt de mes adversaires, j'avais de sérieuses observations à présenter, ma commune étant comprise dans la zone infectée quoiqu'il n'y ait jamais eu un seul cas de typhus.

« Agrérez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

« Le maire de Merkeghem,

« MERKEGHEM, le 27 juin 1872. »

M. le maire de Volkerinkhove nous affirme n'avoir reçu aucune convocation pour la réunion du 27 mai, à Bergues.

M. le maire de Bellezele nous écrit qu'il a été convoqué et qu'il s'est rendu à la séance, mais il s'étonne que, causant un peu de tout, on s'y soit plus préoccupé de politique que de typhus.

M. le maire de Broxeele a bien reçu une lettre pour assister à la séance, mais cette lettre n'était pas signée et il nous fait savoir qu'il ne l'a point considérée comme sérieuse.

M. le maire de Saint-Momelin nous donne avis qu'il n'a point été convoqué.

M. Vanheeghe, maire de Lederzele, nous avise qu'il n'a point été convoqué.

« A Monsieur le rédacteur-gérant du *Messager du Nord*,

« Monsieur,

« Permettez-moi d'avoir recours aux colonnes de votre estimable journal, pour venir joindre ma protestation à celles de mes collègues de Zegerscappel, d'Esquelbecq, Lederzele, Merkeghem, etc., etc., et pour déclarer comme eux que je n'ai reçu de convocation ni d'invitation d'aucune espèce pour la réunion qui a eu lieu à Bergues le 27 du même mois dernier.

« Je suis aussi désireux que mes collègues d'avoir la clef de cette énigme.

« Agrérez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

« Le maire de Ledringhem,

« P. CALLIAUX, le 2 juin 1872. »

Nous continuerons à publier les autres protestations de Messieurs les maires de l'arrondissement, dont les communes sont comprises dans la zone infectée, à mesure qu'elles nous seront adressées.

La *Vraie France* cite ce fait, qui a une grande signification, et qui fait connaître le peu de bonne foi du comité radical. Les campagnes ont la République en horreur. Or, si le citoyen Deregnaucourt y faisait afficher son nom avec le qualificatif républicain, il n'y obtiendrait pas une voix.

Il a donc soin de distraire le mot pour les campagnes, alors qu'il affecte de le placer en lettres apparentes à Lille et ailleurs. Les calomnies des journaux rouges aidant, on tente d'obtenir des suffrages et de les subtiliser. Si on pouvait

arriver à un succès, on écrirait alors que la majorité est républicaine. Le mensonge toujours le mensonge. Villageois, le citoyen Deregnaucourt n'est qu'un burgrave associé aux gambettistes, c'est-à-dire un homme qui tournerait à tout vent révolutionnaire.

Une jolie manœuvre électorale : on répand le bruit dans certains quartiers populaires de Roubaix que M. Bergerot est mort subitement. Les gens qui répètent ce canard prennent leurs désirs pour la réalité.

Depuis quelque temps, la commune de Nouveaux est visitée, la nuit, par des maraudeurs qui enlèvent tout ce qui leur tombe sous la main.

C'est ainsi que dans la nuit du 2 au 3 courant, on a enlevé plusieurs lapins appartenant à M. D...

Quelques heures plus tard, dans la même localité, un cordonnier visitait sa cave, constatait la disparition d'un pot contenant 5 kilos de beurre.

Joséphine D... servante, âgée de 18 ans, a été arrêtée pour vol d'une somme de 25 francs, au préjudice de son patron.

Jean-Baptiste Mangin sujet belge, âgé de 39 ans, a eu, lui aussi, la funeste idée de battre sa femme au point de la blesser grièvement.

Il a été arrêté.

Pierre Scheldevert, tailleur, âgé de 44 ans, a été mis en état d'arrestation pour attentat à la pudeur sur une enfant âgée de 9 ans.

Un de nos abonnés nous écrit pour nous demander si, cette année, comme l'année dernière, les sociétés musicales de notre ville vont se faire entendre sur la Grande-Place, le jeudi soir.

Nous n'avons encore reçu aucune communication à cet égard.

Ce matin, vers cinq heures, sur la rive gauche du nouveau canal, deux ouvriers se rendant à leur travail trouvèrent un homme étendu sans mouvement. Ils le relevèrent, lui donnèrent quelques soins et, comme son extrême faiblesse ne lui permettait pas de faire un pas, le mirent sur une brouette pour le reconduire à son domicile. Mais à peine était-il de quelques minutes sur la brouette qu'il rendit le dernier soupir.

Cet homme, qui se nommait Martin Tourneville, et était âgé de 52 ans, avait de fréquents accès d'épilepsie, et l'on suppose que, hier soir, il aura été saisi par une nouvelle crise et aura ainsi passé la nuit sans aucun secours.

Le ralentissement des affaires qui, depuis quelque temps s'est manifesté sur notre place, commence à devenir inquiétant.

Dans plusieurs établissements, les ouvriers ne travaillent plus trois quarts de jour; dans d'autres, beaucoup d'ouvriers ont été prévenus.

Les transactions deviennent de plus en plus difficiles.

Tribunal de commerce de Lille

PRÉSIDENCE DE M. DERODE

Audience du 4 juin.

Ce jour, a été appelée à l'audience de notre tribunal une affaire qui, depuis quelque temps, émeut le monde industriel à Tourcoing, à Roubaix et à Lille.

Il s'agit d'un nouvel incident de la lutte que la maison Mazure-Mazure, fabricants à Roubaix, a engagée contre MM. J. Lamy et C^e, peigneurs de laines, à Tourcoing.

Après un assez long temps écoulé depuis la livraison à M. Mazure-Mazure, par diverses maisons de Roubaix et Tourcoing de différents lots de laines peignées, M. Mazure se plaignait de rencontrer dans les laines de la glycérine, et il prétendait que la présence de ce corps gras dans les laines était répréhensible au point de vue du peignage; qu'elle constituait un vice caché et que la grande quantité découverte faisait reconnaître une fraude.

MM. Lamy et C^e conviaient les intermédiaires devant les tribunaux consulaires de Roubaix et de Lille, ont prétendu, au contraire, que l'emploi de la glycérine était naturel et même utile; que sa présence ne constituait pas un vice caché et que la quantité qui peut se trouver dans la marchandise est normale et exclusive de toute idée de fraude.

Le tribunal de commerce de Lille, après avoir entendu M^e Houzé de l'Aulnoit, avocat, pour M. Mazure-Mazure; M^e Coquelle, avocat pour M. Hermans, et M^e Théry fils pour

MM. J. Lamy et C^e, a rendu le jugement suivant :

Le tribunal nommé experts M. Desespringalle, chimiste à Lille; MM. Ch. Jonglez et Scalabre-Delcourt, tous deux filateurs à Tourcoing, avec mission de constater l'état de la laine, objet du litige, et de dire si elle contient un vice caché; quel est ce vice et à quelle époque il est devenu apparent; si ce vice rend la marchandise impropre à tout usage ou la déprécie seulement, et en quelle proportion. (Mémorial)

Dernières Nouvelles

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Versailles, 5 juin, soir.

Le 6^e conseil de guerre a prononcé son jugement dans l'affaire Lisbonne. Lisbonne a été de nouveau condamné à mort.

Marseille, 5 juin.

Les journaux du soir annoncent que la chambre de commerce accomplira, le jour du Sacré-Coeur, avec le concours des tribunaux civils et du commerce et de délégués des corporations représentant l'industrie, le commerce et les arts de Marseille, le vœu fait par les échelons de 1722, au nom de la population marseillaise.

Le préfet est revenu de voyage dans la matinée.

Le préfet vient de faire afficher un arrêté annulant celui du maire qui interdisait les processions. Voici le texte de cet arrêté :

« Vu les dernières instructions du ministre de l'intérieur;

« Considérant que la loi de germinal an X, proclame dans son article 1^{er} le libre et public exercice du culte catholique, et que l'interdiction prononcée par l'article 45 des articles organiques n'est qu'une exception;

« Considérant que l'usage a indiqué depuis longtemps la ville de Marseille comme une des localités où le principe peut être observé et l'exception écartée;

« Considérant qu'il est de l'intérêt, de la dignité et du devoir de la République de respecter cet usage, sous la seule réserve des questions d'ordre public que doivent apprécier les maires d'abord, et au-dessus des préfets,

« Arrêtons :

« L'arrêté du maire de Marseille, en date du 28 mai, est annulé. »

Marseille, 5 juin, 6 h. 40, soir.

Une foule considérable se pressait autour des affiches apposées par l'ordre du préfet. L'arrêté de M. de Kératry est accueilli avec une immense satisfaction par la population toute entière.

Bruxelles, 5 juin.

L'Indépendance belge a reçu de Berlin le télégramme suivant :

Dans les cercles bien informés, on ne sait rien de l'ultimatum que le gouvernement allemand aurait adressé au gouvernement du duché de Luxembourg. La chancellerie de Berlin a manifesté récemment le désir que les négociations fussent prochainement closes.

Washington, 5 juin.

On assure que lord Granville et M. Fish sont convenus d'ajourner l'arbitrage du tribunal de Genève jusqu'au moment où des explications sur l'article additionnel, voté par le Sénat, auront pu être échangées par l'entremise des steamers transatlantiques.

Nice, 5 juin.

Le sergent du 27^e de ligne qui avait été frappé de cinq coups de couteau dans la nuit de samedi à dimanche, est mort ce matin.

Le bruit court que M. de Villeneuve Bargemont, préfet des Alpes-Maritimes, doit partir vendredi pour Paris.

Commerce

Havre, 6 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Bouswillwald et C^e, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)

Ventes : 3,000 b., bonne demande, prix très-fermes.

Liverpool, 6 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Bouswillwald et C^e, représentés par M. Bulteau-Desbonnet.)

Pleinement, ventes : 12,000 b., marché ferme.

HAVRE. — Mercredi, 5 juin 1872. — Le mouvement qui s'est produit depuis plusieurs jours sur place, mais qui n'était pas sorti jusqu'ici des proportions d'une très bonne demande, a pris aujourd'hui plus de développement, et nous avons eu dès le matin des affaires très actives, avec hausse de 1 fr. à 1 fr. 50 sur le disponible, et jusqu'à 2 fr. sur le livrable. Presque toutes les sortes ont été demandées, mais principalement celles d'Amérique et du Brésil. On a pris aussi passablement d'Oomra.

A livrer, on a fait par navires en mer : Oomra fully fair à good fair à 105 fr., fair à 104 fr. 50 et en dernier lieu à 106 fr.; Louisiane strict good ordinary à low middling à 138 fr., low middling à 140, low middling à 141 fr. et enfin strict good ordinary en charge à 137 fr.

Le terme a été recherché depuis notre dernier bulletin. On avait fait hier au soir juin et juillet à 136 fr. en Louisiane, et août-septembre à 136 50. Ce matin, on a payé août 137 fr. et septembre 137 50. Juillet vient d'obtenir 137 fr. Il y aurait vendeurs des trois derniers mois à 131 fr. — En Oomra, juillet a été payé 100 fr., septembre 101 et 102 fr. et août septembre 102 fr.

Les dernières dépêches de Liverpool d'hier étaient très encourageantes, le livrable étant en hausse de 1/8 sur les prix payés le matin. Aujourd'hui la demande est très bonne avec 18,000 b. à pleins prix.

D'après les dépêches privées, on cotait hier 150 fr. le low middling à New-Orléans, stock très faible, et presque en totalité hors du marché.

Nous cotons :
Très ord. Louisiane 139/40 —
Low Midd. Louisiane en mer 140/41 —
ditto en charge 140/41 —
Ordinaire Fernambour 130 —
Bon ordinaire Oomra 101 —
New Oomra, en charge et en mer 106 —
Bon ord. Tinnivelly 99 —
Ordinaire Cocanadah 87 —
Bon ordinaire Bengale 72 —

Liverpool, 4 juin.

Manchester calme, mais très ferme, avec des prix en hausse sur ceux de mardi dernier.

Liverpool, 5 juin.

Ventes 18,000 b., dont 12,000 b. pour la filature, à pleins prix sans changement. Orléans nouvelle récolte embarquement novembre-décembre et Amérique octobre-novembre 10 9/16.

La Presse est actuellement journal du matin pour toutes les localités desservies à les courriers partant de Paris le matin, — restant journal du soir pour toutes les localités que ne desservent pas ces courriers ou qu'ils desservent tardivement.

La Presse, organe d'une politique nouvelle qui veut fonder le Gouvernement sur la base de l'ordre, de la liberté et du progrès, reçoit les inspirations toujours si libérales et si patriotiques de M^e le Vicomte de la Guéronnière.

M^e Michel Chevalier, l'illustre défenseur de la liberté commerciale, traitera les questions économiques et financières aujourd'hui plus importantes que jamais.

Les autres parties du journal sont confiées à des écrivains de premier ordre. 2368.

Specialité de dentiers en tous genres
Traitements spéciaux pour le
REDORESSMENT DES DENTS
VERBAUGGÆ
DENTISTE

BREVETÉ PAR S. M. LE ROI DES BELGES

RUE DE L'HOSPICE, 8, ROUBAIX

EN VENTE
A LA LIBRAIRIE ALFRED REBOUX,
rue Nam 1.

OFFERTOIRE
POUR ORGUE
PAR M. CESAR DELESPAUL
LES RUBIS
Fantaisie-Polka
PAR M. CESAR DELESPAUL

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DE LILLE
DU 5 JUIN

SUCRES	Cote officielle	Cours courants	Déclassement	Offert.
Sucre indigène bon à 88 dito	165
— en pain, 6 Kil. s. l.
Grains
3/6 betterave disponible
— courant
— fin 1 ^{re} qualité disponible
— courant
Mélasse possible	48 50
— à livrer 4 derniers
— 4 d'été
— 3 prochains

MOUVEMENT COMPARATIF DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement du mois de Mai 1870

8,263 colis de laine peignée 889.967 k^e.
54 » d'écauilles et blousses 5.845
164 » de laine filée 17.508
2 » de soie 26
2,095 » de coton 224.474

10.578 colis pesant ensemble 1.137.820 k^e.

Mouvement du mois de Mai 1871

11.561 colis de laine peignée 1.243.031 k^e.
8 » d'écauilles, blousses 828
439 » de laine filée 46.933
4 » de soie 282
2,249 » de coton 240.803

14.261 colis pesant ensemble 1.533.877 k^e.

Mouvement du mois de Mai 1872

6,318 colis de laine peignée 680.971 k^e.
» » d'écauilles, blousses »
344 » de laine filée 39.722
1 » de soie 9
3,004 » de coton 321.457

9.667 colis pesant ensemble 1.042.153 k^e.